



Harcelement par un rachat de créances

Par **detteancienne**, le **25/07/2018** à **17:54**

Bonjour

Je vois que nous sommes plusieurs personnes a être harcelées par le même organisme.

Dubois Marylène, avez-vous eu des nouvelles ?

Ppoli, avez-vous porté plainte? et

Pierre Nexon vous conseillez de faire un courrier au procureur, pour ne plus être harcelé?

En tout état de cause, j'ai la désagréable opinion sur cette société mais la justice leur déroule le tapis!ils ont racheté tout une listes de créances (+7000) et ils se bardent !!!

C'est sur, il ne faut rien leur payer mais quand ils vous saisissent directement les comptes,c'est différent

Chacun d'entre nous est seul et isolé face a ce créancier alors que lui a toujours la même procédure contre le particulier et le pire c'est qu' ils gagnent leur procès avec des contrats de créances non conformes.

L'union fait la force Il faudrait créer un mouvement !!

Bien à vous

Par **detteancienne**, le **23/10/2018** à **19:02**

Bonjour KriKri25, j'espère que vous avez eu de bonnes nouvelles pour votre dossier?

Moi j'ai effectivement contacté plusieurs organismes que vous listez notamant la Bdf, et j'ai du déposer un dossier en ce sens.

J'aurais un retour le mois prochain l'audience a été (encore)reportée.

Merci pour vos conseils, j'avais eu de bon conseil de la maison de la justice, une greffière en consultation gratuite ainsi qu'a la Clcv une juriste qui m'a guidé vers un avocat (le 3ème...) mais heureusement mon assurance juridique prends les frais en charge.

Merci encore pour votre soutien,

Bonne soirée

Cordialement